

Maître de conférences en droit public
Faculté de droit Alexis de Tocqueville – Douai
Université d'Artois
anne.jennequin@univ-artois.fr

Formation universitaire

- Qualification aux fonctions de maître de conférences pour la Section 02 – Droit public, Février 2008
 - Doctorat de Droit public, mention Très honorable et félicitations du jury - 2007
- Thèse intitulée L'implicite en droit administratif réalisée à l'Université Lille 2, sous la direction du Professeur X. Vandendriessche
- Thèse honorée du Prix de thèse 2008 de l'Association Française pour la Recherche en Droit Administratif.
- DEA de Droit public interne, mention Très bien. Université Lille 2 – 2003

Enseignements

➤ **A la faculté de droit de Douai**

Cours magistraux

- Droit constitutionnel de la Vème République - Licence 1 semestre 2
- Droit administratif - Licence 2 Semestre 1
- Grands problèmes du monde contemporain (Thème retenu : la prison) - Licence 2
- Droit de la fonction publique - Master 1

Séminaires

- Contentieux pénitentiaire - Master 2 Justice Procès Procédures
- Méthodologie de la recherche - Master 2 Conseil et contentieux publics

➤ **A la CPI ENM**

Cours de droit administratif général

➤ **A l'université de Lille**

- Cours sur les régimes de détention en Europe – Master 1 Administration publique et Droit pénal et sciences criminelles
- Cours de droit administratif - Master 2 Administration pénitentiaire

Publications

- « Le traitement carcéral des rapports entre les sexes : la regrettable exception pénitentiaire », in DEMAYE-SIMONI (P.), VASSEUR-LAMBRY (F.) et MUTELET (V.) (sous la dir.), *Explorer le champ lexical de l'égalité femme/homme. Déclinions d'un même principe juridique*, Artois Presse Université, à paraître.
- « La participation dissimulée à un mouvement social interdit, sous couvert de certificats médicaux », RDLF 2021, chron. n° 21, 10 pages.

- « Intérêt du mineur et visa d'exploitation d'un film documentaire. Note sous CE, 5 avril 2019, n° 417343, SARL Margo Cinéma », LPA, Chronique des droits de l'enfant, 8 mars 2021, n° 47, pp. 19-22.
- « Peut-on parler d'une jurisprudence des Cours administratives d'appel ? Réflexions sur 20 ans de contentieux à la Cour administrative d'appel de Douai », RFDA 2019, n° 6, pp. 1047-1055.
- « Le juge administratif et les arrêtés couvre-feux. Note sous CE, 6 juin 2018, Ligue des droits de l'homme, n° 410774 », LPA, Chronique des droits de l'enfant, 29 juillet 2019, n° 150, pp. 19-22.
- « La responsabilité de l'Etat à raison du suicide d'un détenu mineur. Note sous CAA Nancy, 24 octobre 2017, n°16NC00775 », LPA, Chronique des droits de l'enfant, 1^{er} octobre 2018, n° 196, pp. 5-11.
- « Les référés administratifs d'urgence à l'épreuve des décisions pénitentiaires », RDLF, décembre 2017, 35 pages.
- « La dignité de la personne détenue », in LELEU (T.) (sous la dir.), *Les vingt ans de l'arrêt Commune de Morsang-sur-Orge*, RFDA n°6, novembre-décembre 2015, pp. 1082-1087.
- « L'utilisation des réserves d'interprétation dans les décisions QPC et les décisions de filtrage », in CARTIER (E.) (Sous la dir.), *La question prioritaire de constitutionnalité. Etude sur le réagencement du procès et de l'architecture juridictionnelle française*, Paris : Dalloz, Coll. Méthodes du droit, 2013, pp. 309-319.
- « Le contrôle du droit local alsacien-mosellan au regard des droits et libertés constitutionnellement garantis », Note sous la décision 2011-157 QPC du 5 août 2011, Société SOMODIA [Interdiction du travail le dimanche en Alsace-Moselle], AJDA 2011, pp. 331-336.
- « La question prioritaire de constitutionnalité à l'épreuve des ordonnances », AJDA 6 décembre 2010, pp. 2300-2304.
- « L'intelligibilité de la norme dans les jurisprudences du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat. Plaidoyer pour une déjuridicisation de l'intelligibilité de la norme », RFDA septembre-octobre 2009, pp. 913-928.
- « Les ordonnances de l'article 74-1 de la Constitution. Bilan de la pratique », RFDA septembre-octobre 2008, pp. 920-930.
- « Commentaire de la décision du Conseil constitutionnel n° 2007-554 DC du 9 août 2007, Loi renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs », AJDA, 24 mars 2008, n° 11, pp. 594-597.

Responsabilités administratives

- Présidente du jury de la 2^{ème} année de Licence de droit, depuis 2017.
- Membre du conseil d'UFR depuis 2019.
- Chargée de mission « Orientation et Insertion professionnelle » et enseignant-correspondant du service Cap Avenir de l'Université d'Artois pour la faculté de droit de Douai (2011-2021).